

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-523178

NR = 21585

Q

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 7986

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABDELLILAH MOHAMED

23 - 03 - 1965

Date de naissance : ALIA 2 Rue 43 N° 101

Adresse : OULFA CASABLANCA.

Tél. : 060 44 66 522 Total des frais engagés : 650 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 17/12/2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17/01/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIES SAIS Zaouia Pharmacie Azhari II Casablanca - Maroc	17/11/20	274,80
PHARMACIES SAIS Zaouia Pharmacie Azhari II Casablanca - Maroc	28/01/2020	320,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SAGUET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Diplômée de l'Université de Montpellier

en Echographie Générale

Médecin Spécialiste de Travail

de l'Université de Rennes

Expert Assermenté auprès des Tribunaux

Certificat d' aptitude à la Conduite

Médecine Générale

Electro cardiographie

دبلوم الفحص بالصدى الصوتي

من جامعة مونبولي (فرنسا)

اختصاصية في طب الشغل

خبيرة محلفة

Dar Al-Bittāṭah fi

LDT:19131 PER:10/2022

PPU: 21,00 DH

Casablanca, le

17/01/2022

19131 PER:10/2022

PPU: 21,00 DH

21,00

1^o. Librax 4g
1/2 tablet



155,00 I PP si une 200g
1/2 tablet (Kn 28)



026419 042
PPV 155DH00

155,00

(Kn 28)

20 Neo friben 160g 21



98,80
224,80 1/2
m 8

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH00
EXP 08/2022
LDT 96031 4

تجزئة الحاج فاتح رقم 275 الطابق 2 الالفية - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 89 68 18

Lot.Al Hadj Fateh- N° 275 - 2^{ème} étage - El Oulfa - Casablanca - Tél.: 05 22 89 68 18

Diplômée de l'Université de Montpellier
en Echographie Générale
Médecin Spécialiste de Travail
de l'Université de Rennes
Expert Assermenté auprès des Tribunaux

دبلوم الفحص بالصدى الصوتي
من جامعة مونبولي (فرنسا)
اختصاصية في طب الشغل
خبيرة محلفة لدى المحاكم
الشهادة الطبية لرخصة السياقة
الطب العام
تخطيط القلب

Certificat d' aptitude à la Conduite
Médecine Générale
Electro cardiographie

Casablanca, le 28.01.2025 الدار البيضاء في

New El Kouda Branch

79.50

1º. Cefotaxime 4

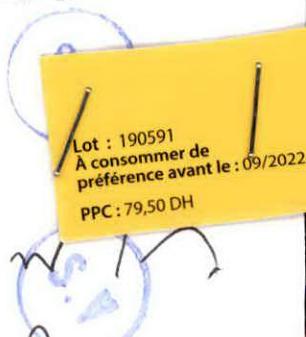
17 2) w



139.00

2º. Relaxium 86 300

40x10x2 1 w a 2+1



3º. Mefenamin 1000

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41,rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

05 22 89 68 18

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41,rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

خبرة 18
des Tribunaux
زينة شمس 18
19

تجزئة الحاج فاتح رقم 5 - 05 22 89 68 18

Lot.Al Hadj Fateh- N° 275 - 2^{ème} étage - El Oulfa - Casablanca - Tél.: 05 22 89 68 18

6. libras x



21.50

الدكتورة الكوار بناني جميلة

خبير مهنية لدى المحكمة
Expert Assement auprès des Tribunaux
Lot. Al Hach Farah - N°275 - 2ème Etage El ouifa
Casablanca - Tel: +212 32 89 68 18

320,30.

PHARMACEUTICALS
Distributors & Importers
154, Bd. Oued laâouia - 101 112 Casablanca - Tel: +212 32 01 16 53